

Désignation de l'entreprise <u>SANGA</u>							Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise <u>44 RUE LAMARTINE 06000 NICE</u>									
SIREN <u>8 1 1 1 8 7 1 0 3</u>									
Durée de l'exercice en nombre de mois* <u>1 1 2</u>			Durée de l'exercice précédent* <u>1 1 2</u>						
							Exercice N clos le <u>13 1 1 2 2 0 1 8</u>		
ACTIF				Brut 1	Amortissements-Provisions 2		Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012				
		Autres *	014		016				
	Immobilisations corporelles *		028	22 338	030	11 830	10 508		
	Immobilisations financières * (1)		040	1 400	042		1 400		
Total I (5)				044	23 738	048	11 830		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
		Marchandises *	060	11 066	062		11 066		
	Avances et acomptes versés sur commandes			064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070				
		Autres* (3)	072	16 959	074		16 959		
Valeurs mobilières de placement				080		082			
Disponibilités				084	3 587	086	3 587		
Charges constatées d'avance*				092		094			
Total II				096	31 611	098	31 611		
Total général (I + II)				110	55 349	112	11 830		
PASSIF							Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*						120 1 000		
	Écarts de réévaluation						124		
	Réserve légale						126 100		
	Réserves réglementées*						130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)						131) 132		
	Report à nouveau						134 2 056		
	Résultat de l'exercice						136 7 043		
	Provisions réglementées						140		
Total I				142			10 199		
Provisions pour risques et charges				Total II		154			
DETIES (4)	Emprunts et dettes assimilées						156 7 885		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*						166 16 343		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :						169 702) 172 9 091		
	Produits constatés d'avance						174		
	Total III		176				33 320		
Total général (I + II + III)				180			43 519		
RENOVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an		195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197			Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*		182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*		184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies)
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SANGA

Néant ***A — RÉSULTAT COMPTABLE**

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

Exercice N clos le
13 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 8 |
1

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	Biens	dans export et livraisons intracommunautaires	209		210	138 452			
	Production vendue			215		214				
				217		218				
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222				
	Production immobilisée*					224				
	Subventions d'exploitation reçues					226				
	Autres produits					230				
				Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	138 452			
						234	49 036			
						236	(3 266)			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					238	1 039			
	Variation de stock (marchandises)*					240				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					242	46 038			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*					244	261			
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier.....- immobilier :)				250	25 198			
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			261		8 081			
	Rémunérations du personnel*					254	3 891			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					256				
	Dotations aux amortissements*					262				
	Dotations aux provisions					264	130 279			
	Autres charges	dans provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dans cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				266				
Total des charges d'exploitation (II)						270	8 173			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						294	288			
Produits financiers (III)				Charges financières (V)		290				
Produits exceptionnels (IV)						300	609			
Charges exceptionnelles (VI)			dans amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dans amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	347		348				
Impôts sur les bénéfices* (VII)						306	233			
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)						310	7 043			
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2			312	7 043	314			
Réintégriations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*									
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles									
	Provisions non déductibles*									
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)									
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écart de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		330				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249)	251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989						
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindecies)	138						
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	990						
	ZFA (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344						
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)						992			
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit		346		350	1 648			
Déficits	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)						655			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfices col.1 Déficit col. 2 352 5 628 354			
	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356				
Déficits antérieurs reportables :* dont imputés sur le résultat :						360	4 076			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfices col.1 Déficit col. 2 370 1 552 372				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)
RÉSULTAT FISCAL - RÉINTÉGRATIONS
Détail du poste "Divers"

Nº 2033-B-SD

Désignation de l'entreprise SANGA

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)
RÉSULTAT FISCAL - DÉDUCTIONS
Détail du poste "Divers"

Nº 2033-B-SD

Désignation de l'entreprise SANGA

Désignation de l'entreprise : SANGA

Néant

I IMMOBILISATIONS										Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ																Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400			402			404		406									
	Autres	410			412			414		416									
Immobilisations corporelles	Terrains	420			422			424		426									
	Constructions	430			432			434		436									
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	2 849	442			444		446	2 849									
	Installations générales, agencements divers	450	11 858	452			454		456	11 858									
	Matériel de transport	460	2 548	462			464		466	2 548									
	Autres immobilisations corporelles	470	5 083	472			474		476	5 083									
Immobilisations financières		480			482	1 400	484		486	1 400									
TOTAL		490	22 338	492	1 400	494		496	23 738										
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice				Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
Immobilisations incorporelles		500				502				504			506						
Immobilisations corporelles	Terrains	510				512				514			516						
	Constructions	520				522				524			526						
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		906	532		570	534			536		1 476						
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		4 804	542		2 073	544			546		6 877						
	Matériel de transport	550		1 044	552		510	554			556		1 554						
	Autres immobilisations corporelles	560		1 185	562		738	564			566		1 923						
TOTAL		570		7 939	572		3 891	574			576		11 830						
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
		1		2		3		4		5									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.																			
		6		7		8		9		10									
Immobilisations	Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values										
	①		②		③		④		Court terme *		Long terme								
										⑤		19% ⑥	15% ou 12,8% π	0% ⑧					
1																			
2																			
3																			
4																			
5																			
6																			
7																			
8																			
9																			
10																			
TOTAL	578		580		582		584		586		581		587		589				
Plus-values taxables à 19% (1)		579					Régularisations	590		583		594		595					
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).												591							
TOTAL								596		585		597		599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : SANGA		Néant <input type="checkbox"/> *				
I	RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607	
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616	
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636	
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656	
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666	
TOTAL		680	682	684	686	
B	MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations	Reprises				
Immobil. incorporelles	700	705				
Terrains	710	715				
Constructions	720	725				
Inst. techniques mat. et outillage	730	735				
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745				
Matériel de transport	750	755				
Autres immobilisations corporelles	760	765				
TOTAL	770	775	Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD	780		
II	DÉFICITS REPORTABLES		III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995	
Déficits imputés		983	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996	
Déficits reportables		984				
Déficits de l'exercice		860				
Total des déficits restant à reporter		870				
IV	DIVERS					
Primes et cotisations complémentaires facultatives				381		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *				380		
N° du centre de gestion agréé				388		
Montant de la TVA collectée				374	27 690	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	15 452	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise :	SANGA			Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le :	01012018	et clos le :	31122018	Durée en nombre de mois <input type="checkbox"/> 1 <input checked="" type="checkbox"/> 2
DECLARATION DES EFFECTIFS				
Effectif moyen du personnel * :	376			2
	dont apprentis			657
	dont handicapés			651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE				
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108			138 452
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119			
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105			
	TOTAL 1			106 138 452
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143			
Subventions d'exploitation reçues	113			
Variation positive des stocks	111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153			
	TOTAL 2			144
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾				
Achats	121			50 075
Variation négative des stocks	145			(3 266)
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125			32 390
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146			13 648
Taxes déductibles de la valeur ajoutée.	133			
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150			
	TOTAL 3			152 92 847
IV - Valeur ajoutée produite				
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3			137 45 605
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117			45 605
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD				
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)	020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022			
Effectifs au sens de la CVAE *	023			
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026			
Période de référence	024	du	160	au
Date de cessation	186			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

 (1) Néant *
EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8SIREN 8 1 1 1 8 7 1 0 3DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SANGAADRESSE (voie) 44 RUE LAMARTINECODE POSTAL 06000VILLE NICE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

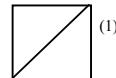
I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays **II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)



Néant *

EXERCICE CLOS LE | 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 8 |

SIREN | 8 | 1 | 1 | 1 | 8 | 7 | 1 | 0 | 3 |

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SANGA

ADRESSE (voie)

44 RUE LAMARTINE

CODE POSTAL

06000

VILLE

NICE

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :	N°	Voie
	Code Postal	Commune
		Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :	N°	Voie
	Code Postal	Commune
		Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :	N°	Voie
	Code Postal	Commune
		Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :	N°	Voie
	Code Postal	Commune
		Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :	N°	Voie
	Code Postal	Commune
		Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :	N°	Voie
	Code Postal	Commune
		Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :	N°	Voie
	Code Postal	Commune
		Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :	N°	Voie
	Code Postal	Commune
		Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :	N°	Voie
	Code Postal	Commune
		Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :	N°	Voie
	Code Postal	Commune
		Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :	N°	Voie
	Code Postal	Commune
		Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le <input type="text" value="01012018"/>	et clos le <input type="text" value="31122018"/>	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>				
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal					
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre							
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case							
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE							
Désignation de la société :		Adresse du siège social :					
SANGA 44 RUE LAMARTINE 06000 NICE France		44 RUE LAMARTINE 06000 NICE					
SIRET 81118710300015							
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES							
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)							
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante							
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :							
SIRET :							
B ACTIVITE							
Activités exercées	RESTAURATION TRADITIONNELLE			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		<input type="checkbox"/>	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31%		Bénéfice imposable à 28 %		Bénéfice imposable à 15 %	1 552 Déficit	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%				
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)		
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches							
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W				dans le secteur du logement social, art. 244 quater X			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.							
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.							
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %							
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC							
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinques C-I-1), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>							
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour soucrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :							
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinques C-I-2), cocher la case ci-contre : <input type="checkbox"/>							
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe							
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE							
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		Si oui, indication du logiciel utilisé					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :		Nom et adresse du conseil :					
SRL CABINET MAINE 39 BOULEVARD ALBERT 1ER 06600 ANTIBES Tél : 0493341490							
Tél :							
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :		Identité du déclarant :					
CGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> N° d'agrément CGA		Date : 09052019 Lieu : NICE Qualité : PDG Nom du signataire : M RAJEEPAN PATHMANATHAN					

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2019)

Si déposé néant, cochez la case :

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES							
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	<i>a</i>		payées par un établissement chargé du service des titres	<i>b</i>		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					<i>c</i>		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					<i>d</i>		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					<i>e</i>		
					<i>f</i>		
					<i>g</i>		
					<i>h</i>		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					<i>i</i>		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					<i>j</i>		
Montant des revenus répartis (5)					<i>Total (a à h)</i>		
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES <i>(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</i>							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. 1	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées :	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement 5	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 6	Indemnités forfaitaires 7
J DIVERS							
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)							
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION							
REMUNERATIONS			MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice					
		MVLT restant à reporter					